



Annexe 2 NET-Metrix-Mobile: Frais

état au 1^{er} mai 2013

1. Remarques générales

Dans la Publication Mobile sont publiées des données d'utilisation certifiées pour les offres Mobile participant à cette Publication Mobile. La participation à la Publication Mobile est liée à des conditions (cf. Conditions Spéciales Mobile) et payante. Les redevances pour les prestations sont basées sur les dépenses liées aux installations, contrôles, certifications et publications des offres Mobile inscrites à la Publication Mobile.

Les offres Mobile peuvent être enregistrées comme offre individuelle, comme groupe Mobile ou comme réseau Mobile. Les tableaux et les exemples de redevances suivants vous aident à estimer les coûts que vous aurez à supporter.

2. Variantes de publication

Etapas	Variante de publication		
	Offre individuelle	Groupe Mobile	Réseau Mobile
Conversion de Directives Mobile	impératif		
Publication du nom de l'offre	impératif		
Publication de l'offre type	impératif		
Publication plateforme, device, catégorie thématique	impératif pour les Apps, ne s'applique pas aux Mobile-Sites		
Publication des valeurs	impératif	impératif pour le groupe Mobile, optionnel pour les offres individuelles ¹	impératif pour le groupe Mobile, optionnel pour les offres individuelles ¹
Combinaison de Mobile-Sites et d'Apps	non applicable	non possible	non possible
Délai entre l'inscription et la publication	min. 1 mois calendaire, mesuré correctement et complètement	min. 1 mois calendaire, mesuré correctement et complètement	min. 3 mois calendaires

3. Frais

3.1 Frais offre individuelle

Etapas	Variante de publication		
	Offre individuelle	Groupe Mobile	Réseau Mobile
Frais	débute avec la première publication, conformément aux redevances offres individuelles	incluse dans les redevances offres individuelles	débute avec la première publication, conformément aux redevances réseau Mobile.

¹ Une combinaison d'offres avec des valeurs publiables et des valeurs non publiables n'est pas possible.

Les redevances, dues par offre Mobile et par année, sont proposées à partir du prix avantageux de 400.- CHF l'an² et ce, indépendamment du trafic :

Nombre mensuel moyen de visites ^{2,3}	Redevance annuelle ^{3,4}
≤ 25'000	400.-
25'001 – 50'000	900.-
50'001 – 75'000	1'400.-
75'001 – 100'000	1'700.-
100'001 – 250'000	2'000.-
250'001 – 500'000	2'300.-
500'001 – 1'000'000	2'600.-
1'000'001 – 5'000'000	2'900.-
5'000'001 – 10'000'000	3'200.-
10'000'001 – 15'000'000	3'500.-
15'000'001 – 20'000'000	3'800.-
20'000'001 – 25'000'000	4'100.-
> 25'000'000	selon accord

² Est calculée de nouveau chaque année

³ par offre, plateforme, device et section publiable

⁴ en CHF, hors TVA

Dans l'**exemple** suivant, les redevances sont calculées pour 4 offres Mobile, indépendamment du trafic du moment :

- Mobile-Site | 27'000 Visits par mois | Redevance annuelle = CHF 900
- News-App (iPhone) | 7'000'000 Visits par mois | Redevance annuelle = CHF 3'200
- Entertainment-App (Android) | 400'000 Visits par mois | Redevance annuelle = CHF 2'300
- Sport-App (iPad) | 80'000 Visits par mois | Redevance annuelle = CHF 1'700

Pour l'exemple ci-dessus, un total de frais de 8'100.- CHF est due par année.

3.2 Redevances réseau Mobile

Les redevances sont dues par réseau Mobile et par année :

Réseau Mobile ⁵ composant de	Apps
Mobile-Sites	
CHF 1'000.- hors TVA	gratuit

⁵ Les réseaux Mobile peuvent être composés soit de Mobile-Sites exclusivement, soit d'Apps exclusivement. Une combinaison de Mobile-Sites et d'Apps, au sein du même réseau Mobile, n'est pas possible.

3.3 Frais de gestion

Des frais de gestion, à hauteur de 500.- CHF, sont dûs dans le cas où il ne serait pas avéré que l'implémentation infructueuse du système de mesure est imputable à l'équipement technique de NET-Metrix.